



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Restrictions budgétaires imposées à l'Agence France-Presse

Question écrite n° 8131

### Texte de la question

M. Emmanuel Grégoire attire l'attention de Mme la ministre de la culture sur les restrictions budgétaires imposées à l'Agence France-Presse. Le 13 juin 2025, le président-directeur général de l'AFP, M. Fabrice Fries, a annoncé à ses équipes une dégradation brutale de la situation financière de l'agence, imposant deux millions d'euros d'économies dès cette année et dix à douze millions d'euros d'économie d'ici 2026. Une dégradation brutale qui résulte notamment de Donald Trump aux États-Unis d'Amérique et de l'évolution du marché des médias. Des contrats avec des agences dépendant du Gouvernement américain ont été annulés, tandis que Meta (Facebook, Instagram) a mis un terme à la vérification d'informations (*factchecking*) pour le marché américain, une activité dans laquelle l'AFP avait acquis une position de *leader* ces dernières années. En conséquence, un arrêt de cette activité par le groupe américain dans le monde entier est anticipé l'an prochain. Les grandes plateformes de l'internet, en premier lieu Google avec lequel l'AFP a signé un accord rémunérant l'utilisation de ses dépêches par le moteur de recherches (dit de « droits voisins »), misent moins que par le passé sur l'information pour attirer de l'audience. En parallèle, la montée en charge rapide de l'intelligence artificielle dans les habitudes de lecture, notamment des plus jeunes, fait baisser la consultation des sites internet des médias. Une situation d'autant plus problématique que l'AFP est soumise par la loi à une obligation d'équilibre budgétaire annuel (article 12 de la loi n° 57-32 du 10 janvier 1957). Si les économies demandées devaient être mises en œuvre sans revalorisation significative de la dotation publique, elles pourraient menacer l'intégrité même du réseau d'information mondial que constitue l'AFP, dont bénéficient quelque 3 500 clients à travers le monde. Dans un contexte international marqué par une recrudescence des conflits et de la désinformation, la mission d'intérêt général remplie par l'AFP depuis plus de 80 ans s'avère plus essentielle que jamais pour soutenir la démocratie et préserver le pluralisme de la presse. Dès lors, il lui demande quelles mesures concrètes le Gouvernement entend prendre pour assurer la pérennité de l'Agence France-Presse et s'il est envisagé une revalorisation de la dotation prévue au budget 2025 et 2026 afin de garantir la continuité des missions de service public de l'AFP sans compromis sur son indépendance et son maillage mondial.

### Données clés

**Auteur :** [M. Emmanuel Grégoire](#)

**Circonscription :** Paris (7<sup>e</sup> circonscription) - Socialistes et apparentés

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 8131

**Rubrique :** Presse et livres

**Ministère interrogé :** [Culture](#)

**Ministère attributaire :** [Culture](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [1er juillet 2025](#), page 5664